

À propos de "L'oïste qui el graal vient"

Autor(en): **Delbouille, Maurice**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **31 (1967)**

Heft 123-124

PDF erstellt am: **26.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399416>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A PROPOS DE « L'OISTE QUI EL GRAAL VIENT »

(*Conte del Graal*, v. 6428, éd. Hilka).

Lors du colloque qui s'est tenu à Strasbourg en 1954 sur les problèmes relatifs aux romans du Graal, notre excellent collègue et ami Jean Frappier, à qui les études arthuriennes sont redevables de tant de mises au point judicieuses, a réagi utilement contre l'interprétation du texte de Chrétien donnée par ceux qui identifient le graal avec un vase de la tradition chrétienne (calice, ciboire ou *paropsis*) afin d'attribuer à la scène du cortège un caractère liturgique et une signification essentiellement religieuse.

Pour lui, le graal ne prend une valeur religieuse que par la nature de l'hostie qu'il contient et qui, nourrissant miraculeusement depuis quinze ans le « saint homme spirituel » qu'est le vieux roi invisible, fait du plat une « tant sainte chose ». On l'approuvera d'autant plus que dans le texte de Chrétien le graal n'est jamais assimilé ou comparé, explicitement, à un des vases sacrés mis en jeu (fût-ce la *paropsis*, avec laquelle il a en commun d'être un plat destiné au service d'un repas), mais reste la luxueuse pièce d'orfèvrerie dont les caractères étaient connus des cours médiévales et où l'on servait normalement viandes et poissons dans leur jus.

La cérémonie du roman où le graal apparaît est, de toute évidence, un service de bouche, très particulier et très mystérieux sans doute, mais pourtant très réel, qui va de pair avec celui que comporte le plantureux repas servi au Roi Pêcheur et à Perceval dans le même lieu et à la même heure.

Il n'y a, pour donner une couleur chrétienne au service du graal, que la présence dans son cortège : 1° d'une lance pareille à celle à l'aide de laquelle Longin fit couler le sang du Christ et 2° d'une hostie qui, n'étant donnée ni pour une *oublie* ni pour une *niule*, évoque l'eucharistie et, par conséquent, le corps du Christ.

On est devant un épisode de roman où l'auteur joue de l'allusion à

des choses et à des mystères de la religion chrétienne, et cela à propos et à partir de la scène en elle-même très profane d'un double repas servi d'une part, sous le signe de l'abondance la plus réaliste, au Roi Pêcheur et à Perceval, et d'autre part, sous des espèces très symboliques, au vieux roi invisible et « spirituel ».

Pour M. Frappier, l'introduction de ces éléments religieux dans la scène résulterait de la christianisation de thèmes légendaires d'origine celtique.

A ceux qui déclarent ne pas apercevoir ce qu'il y a de celtique dans le graal et excipent pour cela du fait que ce plat ne contient jamais qu'une hostie, M. Frappier a demandé, à Strasbourg, de considérer qu'au vers 6428 du *Conte*, Chrétien fait dire par l'ermite que cette hostie *vient dans le graal*, ce qui pourrait signifier qu'elle n'y est pas déposée, mais y naît et y grandit merveilleusement, du fait qu'elle est produite par le graal, comme dans les légendes celtiques tant de nourritures sont produites par chaudrons ou cornes d'abondance ¹.

1. Le compte rendu des travaux de ce colloque a été publié sous le titre *Les romans du Graal dans la littérature des XII^e et XIII^e siècles* aux éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, 1956. L'exposé de M. Jean Frappier et l'échange de vues qu'il a suscité y occupent les pages 63-81.

Déjà à Strasbourg, j'ai dit, comme d'autres collègues, le scepticisme qu'éveillait en moi la communication de notre éminent collègue. Je dois d'abord rappeler ici qu'au cours de la discussion, on entendit M. Vinaver donner au mot *vient* le sens de « pousser, croître » plutôt que celui de « naître », et traduire « se présente, se trouve », ce qui amena M. Frappier à répondre que cette interprétation n'explique pas plus comment l'hostie se trouve dans le graal que l'interprétation traditionnelle « est portée, arrive ».

Au cours du même débat, M. W. Kellermann objecta, lui, que la vue de l'hostie suffit à maintenir le vieux roi en vie, ce qui nous dispense de chercher à savoir si elle naît ou renaît, puisqu'elle n'est pas consommée. Pour lui, d'ailleurs, comme pour M. Wrede, il faut lire le v. 6428 à la lumière du *retrespasa* du v. 3291 et de l'*entrer* du v. 6431, où il est bien question du mouvement du graal et de l'hostie qu'il contient.

A son tour, le regretté István Frank souligna notamment qu'un fragment de l'hostie pris à chaque service pouvait suffire à nourrir le roi et qu'il n'y a donc pas lieu d'enviesager ni un renouvellement de l'hostie ni quelque génération spontanée. Il proposa plutôt de rapprocher ce repas et le v. 6421, où il est parlé des poissons que le graal ne contient pas, du miracle où le Christ multiplia des poissons. Moi-même, je soulignai qu'il restait bien peu de chose du chaudron d'abondance celtique dans un graal où l'on ne trouve qu'une hostie à la fois, que Chrétien s'il avait voulu faire naître l'hostie dans le graal n'aurait pas manqué de le dire plus clairement, et que d'ailleurs il dit au contraire que le graal passe et repasse à chaque mets.

M. Frappier répliqua sur place à M. Vinaver que son interprétation s'écarterait elle

A première vue, cette idée trouve appui dans le *Parzifal* de Wolfram d'Eschenbach, où le graal devient une grosse pierre précieuse qui produit d'abondantes nourritures, mais on doit observer que cette vertu est précisément conférée à la fameuse pierre par l'intervention d'une colombe d'allure très chrétienne qui n'est pas dès lors sans rappeler l'hostie du roman français.

Le graal deviendra aussi un plat d'abondance chez les imitateurs français de Chrétien, mais cette nouveauté ira de pair chez eux avec son assimilation à la *paropsis* ou à un ciboire, c'est-à-dire avec une accentuation de l'élément chrétien et non pas avec un quelconque rappel de la mythologie celtique.

M. Jean Frappier ne refuse pas de reconnaître que la critique, en traduisant *vient* par *est apportée*, a peut-être eu raison. Il ajoute simplement que rien dans le texte n'interdit vraiment de comprendre aussi bien que l'hostie « naît, est produite » dans le graal.

Il rappellera pour cela 1° que Chrétien aimait à jouer de l'ambiguïté, 2° qu'il a employé *venir* avec le sens de « naître et grandir » au vers 5352 d'*Erec* (éd. Roques ; v. 5400 dans l'éd. Foerster) et que ce sens est attesté dans d'autres textes français du moyen âge, 3° que cinq vers auparavant il avait déjà été dit par l'ermite que l'hostie était portée au saint homme dans le graal, et qu'il ne convenait donc pas de le répéter, 4° que le lachisme du romancier s'explique sans doute par un habile souci de discrétion de la part d'un auteur chrétien se souvenant des abondantes nourritures dont parlait sa source celtique.

aussi de la traduction traditionnelle, que pour « croître » il faut d'abord « naître » et que Chrétien ne pouvait être accusé d'une redite aux vers 6423 et 6428. Par « notes additionnelles », il me répondit que « l'opposition des poissons (nourriture matérielle, abondance) et de l'hostie (nourriture à la fois du corps et de l'esprit, depuis quinze ans, pour le père du Roi Pêcheur) fait justement tout le *sen* du passage et que l'explication « traditionnelle » ne s'accorde pas non plus avec les allées et venues du Graal ».

Personnellement, je pense que la proposition de M. Vinaver s'expose à des objections aussi graves que celle de M. Frappier : en ancien français *venir* peut signifier « apparaître », mais non pas « se trouver », et dans le texte du *Conte* « apparaître » ne va pas mieux que « naître ». Quant au fait (allégué par M. Kellermann) que la seule vue de l'hostie nourrirait le vieux roi, il n'est signalé nulle part dans le texte et n'est nullement confirmé, tant s'en faut, par le fait qu'à chaque mets le graal passe à nouveau. L'idée d'I. Frank qu'un fragment de l'hostie suffirait à remplacer chacun des plats servis est ingénieuse, mais ne se trouve exprimée nulle part dans le roman. En ce qui concerne le rôle exact du graal dans la scène, j'y reviendrai ci-après. Le texte du *Conte* sera cité d'après l'édition de Foerster.

Et notre collègue de préciser qu'à son sens le poète champenois, en concevant son graal, « a entrepris de christianiser ce qui était païen », qu'« il y a gros à parier que le *livre du Graal* remis à Chrétien par son protecteur permettait de voir de quoi il partait et à quoi il parvenait » qu'« il partait [...] d'un conte merveilleux où il était parlé d'une nourriture extraordinaire », et que s'il pouvait se souvenir de récits hagiographiques, il y a lieu cependant, pour trouver sa source, de se tourner « vers les données celtiques et vers les nombreuses légendes des vases et réipients d'abondance », car « objets merveilleux de l'Autre Monde, talismans possédés des dieux, quêtés et parfois conquis par les héros, ces réipients au contenu inépuisable, fournisseurs de mets et de boissons, ne manquent pas de variété : coupes, cornes, plats, corbeilles, chaudrons ».

En fait, pourtant, on ignore tout du prétendu modèle où Chrétien aurait trouvé un conte encore très celtique. Cet argument, dès lors, n'a pas grand poids quand il s'agit de comprendre le texte dans sa lettre.

In fine, M. Jean Frappier déclare donc, dans une sorte de défi, qu'il n'aura aucune raison de renoncer à son interprétation des vers 6413-6431 « tant qu'on ne [lui] aura pas expliqué d'une autre manière pourquoi l'ermite oppose l'hostie aux poissons et comment elle *vient* dans le graal sans que personne l'y ait mise ».

Faut-il répliquer qu'il y aurait lieu de prouver d'abord que vraiment, selon le texte, l'hostie *vient* c'est-à-dire « naît et pousse » dans le graal sans que personne l'y ait mise ? Car c'est de cela qu'il s'agit au premier chef.

Retournons donc au texte.

Il s'agit du discours où l'ermite reproche à Perceval d'être resté muet devant le cortège du graal.

6413 Et quant del graal ne seüs
Cui l'an an sert, fol sans eüs :
Cil cui l'an an sert est mes frere...

.....
6422 D'une sole oiste li sainz hon,
Que l'an an cest graal li porte,
Sa vie sostient et conforte ;
Tant sainte chose est li graaus
Et il est si esperitaus
Qu'a sa vie plus ne covient

6428 Que l'oiste qui el graal vient.

Ce discours évoque la scène où le Roi Pêcheur et Perceval, assis côte à

côte pour le souper, ont vu le cortège du graal venir d'une chambre voisine (v. 3191), passer devant eux et gagner une autre chambre (v. 3242) où l'on apprend maintenant qu'il allait servir un roi invisible qui est le frère de l'ermite et qui, depuis quinze ans, a pu vivre (tant le graal est sainte chose et tant il est lui-même « spirituel ») *de la seule hostie qu'on lui porte dans le graal* (v. 6423) ou *de l'hostie qui vient dans le graal* (v. 6428). Perceval aurait dû d'autant plus s'informer du destinataire de ce service que, lors du souper, après le premier mets qui avait été servi, il avait vu le cortège passer à nouveau devant lui (3290 *Et li graaus andemantiers — Par devant aus retrespasa*) et qu'à chaque mets suivant s'était reproduit le même va-et-vient :

3300 Qu'a chascun mès don l'an servoit
 Par devant lui trespasser voit
 Le graal trestot descovert.

Faut-il noter que ces allées et venues du graal n'auraient aucun sens si à chaque mets du service fait au Roi Pêcheur et à son hôte ne correspondait le service, fait au roi invisible de l'autre chambre, d'une nouvelle hostie tenant lieu pour lui de chacun de ces mets ? Ce n'est pas de la simple vue de l'hostie, ce n'est pas d'une seule hostie mangée en quinze ans que le roi *esperital* soutient et conforte sa vie¹ : à chaque mets qu'on sert aux autres, on lui apporte une nouvelle hostie. On aura beau observer qu'il ne s'agit donc pas de quelque sacrement administré et souligner que cette consommation répétée d'hosties a même quelque chose de prosaïque sinon de grotesque : il restera que seule elle correspond logiquement à ce que le texte signifie.

Quant au fait que le graal est *trestot descovert* quand Perceval le voit passer (vers 3301-3302), il aurait dû aider le héros à voir que le plat ne contenait ni viandes ni poissons (fumants ou non), mais la seule chose minuscule qu'est une hostie. Il s'agissait pour le poète, selon moi, d'ajouter à la sottise et à la faute de Perceval.

M. Jean Frappier, on l'a dit, relève la correspondance des vers 6423 et 6428 pour soutenir que cette répétition serait une platitude indigne du grand talent de Chrétien si les deux vers ne disaient précisément deux choses différentes : pour lui, au v. 6423, on porterait l'hostie dans le graal ; au v. 6428, l'hostie naîtrait dans le graal. C'est faire bon marché

1. Je renvoie à ce propos aux interventions de W. Kellermann et d'I. Frank évoquées dans la note ci-dessus.

du plaisir que Chrétien ne cessait précisément de prendre, dans son *Conte*, à répéter ainsi à peu de distance, et par jeu, des mots, des phrases, des idées et des images. On a remarqué trop souvent cette technique familière au poète pour qu'on doive à nouveau la mettre en lumière. Qu'il suffise de noter comment les vers 6427-6428 sont une reprise à peu près inversée des vers 6422-6424, et de demander en quoi le vers 6427 dit autre chose que 6424, ce qui indique assez de donner à 6428 le même sens qu'à 6423.

Je me garderai de contester que *venir* ait parfois en français, depuis toujours, le sens de « naître et grandir », mais on m'accordera que dans ce cas l'auditeur ou le lecteur sont toujours avertis par le contexte. Qu'on dise en parlant d'un jardin qu'il y *vient* fruits, blés et vin, il n'y a guère de place pour un doute quelconque (*Erec* 5352). Il n'y en aura pas davantage si l'on dit qu'une rougeur, une enflure ou une plaie *viennent* sur une peau malade (textes cités par M. Frappier). Faut-il, dans d'autres œuvres de Chrétien, relever *mes de neant li vient peors* (*Cligès* 4396), *nuz deliz de li ne vos vint* (*ibid.* 6616), *n'autres biens ne vos en venoit* (*ibid.* 6621), ou *don cele force puet venir* (*Yvain* 2009) et *la force vient de mon cuer* (*ibid.* 2015-6) pour montrer que le sens de *venir* est souvent bien près de « naître, croître » dans divers contextes ? Et ces textes où le verbe est le plus souvent nanti d'un complément ou d'un adverbe d'origine, ne suffisent-ils pas pour marquer ce que le vers 6428 aurait d'insolite, au contraire, si l'on devait y lire que l'hostie naît dans le graal.

Je n'insisterai pas sur le fait que les vers 6420-6421, *Mes ne cuidiez pas que il et — Luz ne lamproies ne saumon*, parlant de ce que le roi aurait dû trouver dans le graal, écartent déjà, avant le vers 6423, *l'an an cest graal li porte*, l'idée d'une quelconque fécondité attribuée au graal et montrent eux aussi dans ce plat un objet qui, pour avoir quelque chose de *saint*, n'en est pas moins un simple véhicule et non pas une matrice. C'est bien la même idée qui s'attachera au mot quand le vers 6431 dira *Ou le graal veïs antrer*.

Plus significatif encore est l'usage fréquent que le romancier fait de *venir* dans la scène même de la visite de Perceval chez le Roi Pêcheur. Voici, du vers 2999 au v. 3105 :

- | | |
|------|------------------------------|
| 2999 | Une nef qui d'amont venoit |
| 3003 | Que il venissent jusqu'a lui |
| 3031 | Et quant vos la amont venrez |

3036 Tant que il vint en son le mont

3105 Quant li sires le voit venant

Voici, surtout, dans la description du cortège :

3191 Uns vallés d'une chambre vint

3214 Atant dui autre vallet vindrent

3222 Qui avec les vallés venoit

3226 Une si granz clartez i vint

3230 Après celi an revint une

3266 Tant que dui autre vallet vindrent

Le même mot, inlassablement, note le même mouvement qui rapproche les êtres et les choses du personnage dont le romancier fait le spectateur de la scène.

Pourquoi en irait-il autrement, en toute simplicité narrative, quand au v. 6428, placés par le narrateur à côté du vieux roi, nous assistons à l'arrivée de *l'oïste qui el graal vient* ?

Peut-être acceptera-t-on que soit allégué ici le récit d'un autre repas (lui aussi merveilleux puisqu'il est servi par un personnel invisible) qui se lit dans *Partonopeus de Blois*, dont l'auteur a pu se souvenir du *Conte de Chrétien*. Ici aussi *venir* désigne le mouvement du linge, des mets, de la vaisselle et des boissons qui sont apportés devant le héros :

979 Nis la toaille i voit venir
Apreste de lui servir

1011 Moult durent li mes a venir
Et moult viennent a bel loisir

1041 Quant li mes laissent a venir
Et li baçin viennent servir

1047 Après laver, viennent erbé.

Les choses, comme les êtres, se meuvent vers le spectateur. Ce qui est noté c'est, sans plus, la sensation qu'il est supposé éprouver.

Faut-il parler à nouveau de l'impressionnisme si souvent pratiqué par Chrétien dans tous ses romans et surtout dans le *Conte*?

La fréquence du verbe *venir* « s'approcher, être apporté », tant dans *Partonopeus* que dans le *Conte del Graal*, laisse bien peu de vraisemblance à l'hypothèse trop ingénieuse de M. Jean Frappier.

Ce n'est décidément pas dans ce v. 6428 du *Conte* que la thèse des origines celtiques du graal pourrait trouver son meilleur argument.

Maurice DELBOUILLE.